

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION / CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En vigueur au 04/02/2024

En vous inscrivant ou commandant sur tout site ou toute page internet édité par l'association FireHeberg, énumérés de façon exhaustive dans l'article 1, vous **acceptez les dispositions suivantes**.

ARTICLE 1 - APPLICATION

Ce présent document **s'applique aux sites suivants** :

- <https://fireheberg.com/>
- <https://fireheberg.fr/>
- <https://fhwu.fr/>
- <https://fhnu.fr/>
- <https://fh365.fr/>

ARTICLE 2 – DONNÉES PERSONNELLES

En s'inscrivant sur tout site internet énuméré dans l'article 1, vous autorisez l'association FireHeberg à **disposer librement en vertu du règlement européen général sur la protection des données (RGPD) des données suivantes**, demandées lors de l'inscription sur nos sites internet.

- Identité civile (prénom, nom de famille)
- Lieu de résidence
- Adresse courriel personnelle
- Numéro de téléphone personnel
- Mot de passe personnel défini
- Question d'ordre personnel (au choix parmi 3, citées ci-dessous) :
 - Quel est le prénom de votre père ?
 - Quel est le nom de votre animal de compagnie ?
 - Quel est le nom de votre époux.se ?

Aucune revente ou aucun transfert de données à une association ou entreprise tiers ne sera effectué. Les données citées ci-dessus sont **chiffrées dans notre base de données**. Les membres de l'association FireHeberg se **réservent le droit d'accéder aux données** déchiffrées citées cidessus.

ARTICLE 3 – CANAUX OFFICIELS D'INFORMATION

Il existe **3 canaux d'information officiels** de l'Association FireHeberg, où sont communiqués les informations relatives aux services, à l'hébergeur et aux campagnes promotionnelles. En s'inscrivant, le client **prend connaissance de ceux-ci**.

- Page « annonces » de l'espace client : <https://client.fireheberg.com/news>
- Page « tâches » de l'espace client : <https://client.fireheberg.com/tasks>
- Serveur Discord : <https://discord.gg/Md7wMHCG>
- Compte Twitter (X) : https://twitter.com/FireHeberg_

ARTICLE 4 – FACTURATION

Tous les services édités par FireHeberg sont **facturés de façon cyclique**. Le paiement initial permet l'utilisation du service donné pour un **cycle de 1 mois**. Le client peut à tout moment **changer la périodicité de ses paiements** depuis la page de son produit sur son espace client personnel (disponible sur <https://client.fireheberg.com>). Les échéances suivantes sont proposées au choix :

- 1 mois
- 3 mois
- 6 mois (selon les services)
- 12 mois (selon les services)

En supplément du prix de renouvellement périodique, des **frais d'installation peuvent être ajoutés** lors de la commande initiale. Non cyclique, leur montant est **spécifié dans la fiche détaillée** du produit concerné.

Lorsqu'arrivés à expiration, un **courriel d'avertissement est envoyé sur l'adresse personnelle** du propriétaire du service concerné. Il dispose de **7 jours pour régulariser sa situation**. Le retard de paiement n'est **pas sanctionné par des frais de retard**.

Les services dont la date échéance remonte à plus de 7 jours, et dont la facture associée n'a pas été réglée ou pour lesquels aucune facture n'a été générée par le client sont **automatiquement supprimés et passés en statut « Expiré »**. Les **données** du propriétaire du service demeurant sur les serveurs concernés **sont perdues**.

ARTICLE 5 – MOYENS DE PAIEMENT

Deux possibilités de moyens de paiement s'offrent au client pour régler factures et paiements initiaux : le choix entre les deux est rendu possible pour le client.

- PayPal, **nécessitant un compte** sur la plateforme, permet de payer en **carte bancaire ou via un solde**. Il est possible pour le client de choisir de **mettre en place un abonnement**, réglant automatiquement chaque mois les factures de ses services sélectionnés. Tout dysfonctionnement de ce système d'abonnement n'est **pas du ressort de FireHeberg** et n'est **pas considérable comme un motif légitime de remboursement**.
- Stripe, ne nécessitant **pas de compte**, utilisable pour le **paiement par carte bancaire** de tous types. **Aucun système d'abonnement** n'est possible à mettre en place.

ARTICLE 6 – DROIT DE RÉTRACTATION

À compter du paiement initial, le client dispose de 14 jours pour faire valoir son droit de rétractation, impliquant un remboursement intégral de son service et une désactivation immédiate, sans possibilité de renouvellement. Dépassé ce délai, aucun remboursement n'est possible.

Cet article ne s'applique pas aux règlements de renouvellement de service. Seul le paiement initial permet de faire valoir le droit de rétractation.

ARTICLE 7 – PROMOTIONS

2 types de campagnes de promotion peuvent être mis en place par FireHeberg.

- Par un code promotionnel : ceux-ci ne sont utilisables **qu'une seule fois par utilisateur**. Les conditions d'application de ceux-ci sont spécifiées sur les **canaux officiels d'information** de l'Association FireHeberg (voir article 2).
- Par une **promotion appliquée automatiquement** aux services concernés. Les conditions d'application de ceux-ci sont spécifiées sur les **canaux officiels d'information** de l'Association FireHeberg (voir article 2).